

Communiqué / 4 novembre 2024

DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE TSS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION D'A6 CMO

Le cabinet Degroux Brugère a conseillé Cosoluce, éditeur de logiciels du Groupe TSS, lors de l'acquisition de la société A6 CMO, entreprise de logiciels VMS.

Cette acquisition permet à Cosoluce d'élargir son offre de solutions logicielles pour le secteur des collectivités locales en France.

Filiale du groupe Constellation Software Inc. (CSI) et fournisseur mondial de sociétés d'édition de logiciels verticaux, TSS est un groupement d'entreprises éditrices et intégratrices de solutions métiers qui emploie plus de 7 000 salariés en Europe et couvre une trentaine de marchés verticaux. TSS bénéficie d'un réseau de près de 1 200 éditeurs de logiciels B2B dans le monde. A6 CMO est la 19ème société à rejoindre TSS en France.

A6 CMO est quant à elle spécialisée dans le développement de solutions pour le suivi de l'activité économique et de la fiscalité des collectivités locales et propose deux logiciels dédiés à ce marché.

Jérémie Swiecznik, associé du Pôle Transactionnel, Marguerite Galois-Boyé, Counsel et Quentin Bechert, collaborateur, ont participé à cette opération.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, LBO / private equity, venture capital,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- · droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, droit des contrats.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de *counsels* et collaborateurs.